



**SARL AGENCE IMMOBILIERE JMALLEUX**

**Forme juridique SARL au capital de 8 000 € - RCS Caen 501957302**

**Siège social : 7, Rue du 12 Juin 44 Aunay Sur Odon 14260 LES MONTS**

**D'AUNAY Tél : 02.31.08.30.88 - E-mail : aunaysurodon@laforet.com**

N° TVA intra-communautaire : FR7450195730200018 – Titre professionnel : Agent immobilier –  
CPI N° 1401 2018 000 031 591 délivrée par la CCI de FRANCE– Activité : Transaction et Gestion - Garanties  
financières : Transaction montant de 110 000 €, Gestion montant de 200 000 € CEGC 16, Rue Hoche 92919  
PARIS LA DEFENSE CEDEX

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

### Ventes – Barème à compter du 01 Janvier 2020

**Honoraires de transaction** (*Hors cas particulier\* - voir ci-dessous*)

PRIX NET VENDEUR			HONORAIRES TTC	PRIX NET VENDEUR			HONORAIRES TTC
	Inférieur						
	à	60 000,00 €	6 000,00 €	220 000,00 €	à	239 999,00 €	13 900,00 €
60 001,00 €	à	79 999,00 €	6 900,00 €	240 000,00 €	à	259 999,00 €	14 900,00 €
80 000,00 €	à	109 999,00 €	7 900,00 €	260 000,00 €	à	279 999,00 €	15 900,00 €
110 000,00 €	à	139 999,00 €	8 900,00 €	280 000,00 €	à	299 999,00 €	16 900,00 €
140 000,00 €	à	159 999,00 €	9 900,00 €	300 000,00 €	à	319 999,00 €	17 900,00 €
160 000,00 €	à	179 999,00 €	10 900,00 €	320 000,00 €	à	399 999,00 €	18 900,00 €
180 000,00 €	à	199 999,00 €	11 900,00 €	400 000,00 €	et plus		5,00%
200 000,00 €	à	219 999,00 €	12 900,00 €				

Ces honoraires sont à la charge du vendeur.

**\*Cas particulier :** honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence : - L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais. - Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

### Vente de fonds de commerce

10% du montant de la vente avec un minimum de 5 000 € H.T.

### Locations – Barème à compter du 01 Janvier 2020

**Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 06/07/1989 et pour les meublés (hors résidence principale) :**

**Frais de locations :** Bailleur : 1 mois de loyer hors charges comme détaillé ci-dessous :

	Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail		État des lieux d'entrée	
	Charge bailleur : Entremise + Frais ci-dessus	Charge locataire	Charge bailleur	Charge locataire
De 1 à 45m <sup>2</sup>	<b>8 € TTC /m<sup>2</sup></b> De surface habitable	<b>8 € TTC /m<sup>2</sup></b> De surface habitable	<b>3 € TTC /m<sup>2</sup></b> de surface habitable	<b>3 € TTC /m<sup>2</sup></b> de surface habitable
46 à 60 m <sup>2</sup>	<b>6 € TTC /m<sup>2</sup></b> De surface habitable	<b>6 € TTC /m<sup>2</sup></b> De surface habitable	<b>3 € TTC /m<sup>2</sup></b> de surface habitable	<b>3 € TTC /m<sup>2</sup></b> de surface habitable
61 à 80 m <sup>2</sup>	<b>5 € TTC /m<sup>2</sup></b> De surface habitable	<b>5 € TTC /m<sup>2</sup></b> De surface habitable	<b>3 € TTC /m<sup>2</sup></b> de surface habitable	<b>3 € TTC /m<sup>2</sup></b> de surface habitable
+ de 80 m <sup>2</sup>	<b>4 € TTC /m<sup>2</sup></b> De surface habitable	<b>4 € TTC /m<sup>2</sup></b> De surface habitable	<b>3 € TTC /m<sup>2</sup></b> de surface habitable	<b>3 € TTC /m<sup>2</sup></b> de surface habitable

**Locaux commerciaux :** 10% du loyer triennal avec un minimum de 3 000 € H.T.

**Parkings, boxes, garages :** Honoraires de location, rédaction de bail : 150 €

**Location saisonnière :** 20% TTC du montant de la location à la charge du bailleur

### Médiateur

## Gestion – Barème à compter du 01 Janvier 2020

### NOS PACKS

#### **Pack Classique 8.40% TTC du loyer chargé**

Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer
Quittancement et gestion des encaissements des loyers, charges et dépôt de garantie
Etablissement et envoi des comptes rendu de gestion
Révision du montant des loyers en fonction de l'IRL
Contrôle des attestations d'assurance du locataire
Régularisation des charges annuelles
Réalisation des états des lieux de sortie et décompte de sortie du locataire
Rédaction d'acte (avenant, renouvellement)
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais de diagnostics)
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (hors frais d'huissier)
Gestion et suivi du contentieux en impayé de loyer et/ou dégradations immobilières et/ou non-respect des obligations légales ou contractuelles : déclarations, recouvrement créances, contentieux ...
Gestion et suivi de tous les sinistres (DDE, incendie ...) déclaration, gestion des devis et suivi des travaux
Gestion technique ( <i>travaux à caractère urgent et décence du logement</i> ) faire exécuter et suivre les travaux (avec ou sans intervention d'un expert en bâtiment ( <i>hors frais d'expert</i> ))

#### **Pack Confort + Pack Classique 11% TTC du loyer chargé**

Gestion technique ( <i>travaux et réparations non urgents à la charge du bailleur</i> ) : faire exécuter et suivre les travaux ( <i>avec ou sans intervention d'un expert en bâtiment</i> ) hors frais de l'expert ( <b>hors pack 5% des travaux</b> )
Gestion technique ( <i>travaux de rénovations/embellissement/transition énergétique</i> ) avec ou sans intervention d'un expert en bâtiment, hors frais de l'expert ( <b>hors pack 10% des travaux</b> )
Règlement pour le compte du mandant des charges de copropriété ( <i>sous réserve des fonds disponibles</i> )
Règlement pour le compte des factures et taxes diverses ( <i>sous réserve des fonds disponibles</i> )
Visite conseil (pré état des lieux) ( <b>50 € compris</b> )
<b>Assurance loyer impayé (hors pack 2.5%)</b>

#### **Pack Privilège + Pack Confort + Pack Classique 11.50% TTC du loyer chargé**

Etablissement aide à la déclaration des revenus fonciers (monopropriété SCI sur devis). ( <b>hors pack 20€</b> )
Etablissement aide à la déclaration de TVA (monopropriété, SCI sur devis). ( <b>hors pack 20 €</b> )
Constitution de dossier type ANAH. ( <b>110 € hors pack</b> )
Représentation commission départementale de conciliation ( <b>150 € hors pack</b> )
Représentation expertise pour donner suite à un sinistre. ( <b>50 € hors pack</b> )
Monopropriété : visites des parties communes (fréquences à déterminer au mandat). ( <b>50 € hors pack</b> )

#### **Privilège Neuf + Pack Privilège + Pack Confort + Pack Classique 12% TTC du loyer chargé**

NEUF : Représentation ou assistance à la livraison, gestion et contrôle des réserves émises lors de la livraison du bien auprès du promoteur ( <i>garantie de parfait achèvement</i> ). ( <b>150 € hors pack</b> )
NEUF : Gestion, suivi et contrôle des réserves émises dans le cadre de la garantie biennale et décennale. ( <b>150 € hors pack</b> )
NEUF : Représentation ou assistance à la 1 <sup>ère</sup> assemblée générale. ( <b>50 € Hors Pack</b> )
Représentation Assemblée Générale. ( <b>50 € Hors Pack</b> )